

## Avis de constitution

### SOCIETE « AH REBORN »

Siège Abidjan Marcory GFCl, non loin de la  
pharmacie Elishama, Lot 1973, 18 BP 1052 Abidjan 18,  
Lot 1973, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AH REBORN »

Objet : Education & Formation, Consultation en tourisme & hôtellerie, Génie civil, Tous travaux de construction bâtiments, Tous travaux de plomberie, Electrification-hydraulique villageoise, Mise en relation d'affaires, Transaction immobilières, Transport et logistique, Sécurité privée et incendie, Commerce général et E-Commerce, Lotissement et transactions foncières, Construction métallique, Bâtiments et Travaux Publics (BTP)

? Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Marcory GFCI, non loin de la  
pharmacie Elishama, Lot 1973, 18 BP 1052 Abidjan 18,  
Lot 1973, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme ABE HAROLD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04987 du 30/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27084/GTCA/RC/2025 du 30/04/2025

